

LIEUX-DITS ET HAMEAUX DE CERNAY

LE BAS DES VAUX

Champnier qui est bien évidemment celui du *Bas des Vaux*, ou Bas des Vallées.

LE BOIS DE CERNAY

Bois proche du Bourg, peut être ancien parce de manoir.

LE BOIS HINOUST

Lieu d'une ferme importante, ancien château, *Nemus Hunol* en 1170, pour Merlet *Nemus* ou *Boseus Hunoldi* en 1261 pour Lefèvre. Ce fut donc de tous temps, un nom associé à un Bois, probablement de possesseur, un certain *Huno* au nom sentant le germain sinon le *Hun*.

LA BRIQUERIE

Lieu d'un hameau, dit *Briqueterie* en 1610, ce qui confirme bien la petite industrie de terre cuite qui s'y exerçait.

LE BUISSON OU DEJEUNER MATIN

C'est un nom anecdotique que celui qu'a pris ce champnier. Il comportait un buisson ou bosquet, où l'on peut supposer sans trop s'aventurer qu'était le lieu d'une collation matinale soit des chasseurs (la grande proximité de l'important château de VILLEBON, qui appartient à Sully le justifierait) soit de moissonneurs à cause de l'ombrage qu'ils y trouvaient pour la pause habituelle, en l'en cas subséquent, du cours de matinée.

CERNAY

C'est le bourg communal. Ce petit village a laissé Villette dans l'expectative : fut-ce le domaine d'un *Serenus* au nom latin, ou une plantation d'érables *Acernacum* ? Le nom initial *Serne*, de 1188, ne lui permet pas de trancher.

LA CHALERIE

C'est ou plutôt ce fut un hameau, où nous supposons avoir été un *Four à Chaux*.

LES CHARBONNIERS

Le nom de ce champier est très évocateur d'un artisanat de *Charbon de Bois* que l'environnement boisé rend très plausible.

LE CHATEAU ROUX

Il dut y avoir ici un lieu fort, à haute époque. Peut-être une tour construite en *Roussard*, variété de grès qu'on put trouver aux environs, dans les sables du Perche. Ou celle d'un *Radulf* ou *Raoul* (Nègre dixit pour la ville homonyme) voire d'un *Hrol*, *Rol*, *Rollon* ou *Rou*, normand.

LE CHEMIN DE LA MOTTE

Il n'est pas d'autre motte dans la toponymie des lieux : on peut donc relier celle-ci au château roux, à moins que l'on ne préfère y voir la direction d'une *Monnerie*, à voir plus loin.

LA CROIX A REGNIER

Il y a tout à croire ici que cette croix de chemin, ait été le fait d'un certain Régnier au nom courant, dont le nom a couru de ce fait sur tout le *champier*.

LE DE BAS

On lira plutôt le *Débat*, toponyme classique, pas pour autant très clair. Lieu d'*Ebats* (tels que la classe parfois dite le *Bel Ebat*) ou lieu de *Débats*, c'est-à-dire d'assemblées, ou lieu *Débattu*, pour avoir donné lieu à contestation ? C'est ainsi qu'on disait *Débat de Tenure* une contestation féodale sur la mouvance d'un fief entre deux seigneuries. Il faut enfin tenir compte du terme *Débâtir* autrefois employé pour *Démolir*, qui pourrait indiquer un lieu de démolition, de ruine, de vestiges.

ETANG DE CERNAY

Etang qui n'est plus, mais dut être alimenté par un des ruisseaux dont on dispute lequel est le vrai Loir en son cours amont.

LA FAUSAZERIE

L'explication la plus simple en serait *La Hêtraie* de l'ancien nom du *Hêtre*, *Fayard*, *Fay*, *Faw*, encore qu'obscurément dévié.

Il se pourrait qu'on puisse l'éclaircir à partir du nom de CERNAY, postulé *Acericum Cernay* ou *Plant d'Erables* : *La Fausazerie*, pourrait être la *False Acerie*, lieu de *Faux Erables*, ou d'une variété différente de l'érable commun ou champêtre, considérée comme il est fréquent comme étrangère ressemblante (exemples de Faux-Acacia, le Faux-Ebénier et l'Erable Faux-Platane).

Une autre possibilité tirée du même vocable, avec un autre sens, serait que ce champêtre soit le lieu d'un *Faux-Cernay*, c'est-à-dire un ancien emplacement du village, peut être brûlé, d'où alors la notion de possible *Fax ou Facis* « Tison » (Dausat) dérivés en *Faus*, ajouté en préfixe doit au nom de l'érable Acer et son lieu *Acerie*, soit au nom de CERNAY.

Cette exégèse ne serait pas complète si on n'indiquait une possibilité que Villette a peut-être ignorée, que CERNAY, plutôt que directement lieu des érables, soit en fait le lieu d'un Cerne. Hypothèse qui oblige à rappeler qu'un Cerne était une sorte d'allée-haie limitant une Campagne ou terre cultivée, du domaine agro-forestier d'un château. Le nom de Cerne pouvant d'ailleurs venir aussi de l'Erable qui pouvait avoir été planté pour le constituer à des fins utilitaires, car très mellifère. On connaît des Cernes à plusieurs châteaux importants, dont *Cambray* (GERMIGNONVILLE, canton de Voves), *Saint-Germain* (FRESNAY L'EVEQUE, canton de Janville), *Les Châtaigniers* (ROUVRAY-SAINT-DENIS, canton de Janville). Ce ne serait pas faire preuve de trop d'imagination que d'en reconnaître au Château de Villebon, proche de Cernay.

En suivant cette voie, la *Fausazerie* pourrait être une *Faussacernerie* c'est-à-dire un cerne supplémentaire, ou une addition à un cerne, comme le Faubourg est une addition du Bourg.

LE FOND DES VEAUX

Lieu-dit que l'on comprendra, bien entendu, comme le *Fond des Vaux*, ou extrémité de ceux-ci dans le territoire communal.

LE GAZON

Si l'on se réfère à Dauzat, le terme vient du francique *Waso*, indiquant une « Motte de terre garnie d'herbes », ce qui est une assez bonne description d'une *Butte ou Motte*, affaissée et engazonnée, dans un pré.

LA GOUETHIERE

Aussi *La Gouetière, puis Gouetière*, hameau. Il n'est pas relevé de traces antiques par les auteurs habituellement consultés. On connaît trois sortes de *Gouet* : l'un est un outil, sorte de serpe emmanchée à usage d'élagage ou émondage. L'autre, c'est une plante, *l'Arum*, aussi dit prosaïquement « Pied de Veau », très abondante parfois en lieux ombragés humides. Le troisième est une vieille variété de vigne. On optera, dans la situation, pour un lieu propice à *l'Arum*, si le nom a son origine localement. Il pourrait en avoir une autre liée à l'appartenance du village au Perche-Gouët dont sont ici les dernières marches vers le nord.

GOURDEES

Ce toponyme est assez classique, on le trouve ailleurs avec des orthographes variantes : *Gourdez, Gord, Gourd, Goure, Gore*. Sous cette dernière forme une bonne définition est donnée par le Larousse « Trou réservé au fond d'une pièce d'eau pour y retenir le poisson quand on la vide ». L'acception locale des *Goures* est plus large, puisqu'on y voit des trous du résurgence dans un cours d'eau, voire les résurgences elles-mêmes, ou sources de bord de ruisseau.

LES GRANDS REAUX

Champier de *Grands Réages*, ainsi dits en quelques lieux.

LES GUILLERIES

Ce champier est probablement celui des *Aiguilleries* c'est-à-dire des *Petites Aigues* ou Eaux, lieu de ruisselets.

LA HAUTE BUTTE

Le nom est ici très démonstratif. Il y eut une Butte élevée en ce champier. *Motte ? Tumulus ?* Nombre de vestiges préhistoriques marquaient autrefois la vallée du Loir, il n'en reste que quelques-uns. Les Mottes féodales abondaient dans toute la région, antique frontière entre France, Maine et Normandie.

LA HERSE

Ce champier était-il face à un lieu fort, à la porte garnie d'une Herse ? Il n'était point nécessaire qu'un tel appareil soit pour le nom, qui s'appliquait aussi bien à une barrière de pieux mobiles sur un chemin, aux fins de péage ou simple sécurité. On laisse de côté l'instrument agricole, sauf évidemment le cas d'un petit fait le mettant en cause.

LA MAIRIE

Le nom de ce champier peut aussi bien indiquer sa proximité de la maison d'administration communale, qu'un plus ancien lieu d'administration de biens seigneuriaux, abbaciaux voire royaux, par un Maire commis à la gestion des biens, dont il exploitait lui-même une part.

MARLY

Ce fut un écart, une maison. Nègre voit l'établissement d'un romain *Marullius*, *Marellus*, pour chacun des nombreux homonymes. Plus proche de la culture champêtre, il faut noter que *Marler* était synonyme de *Marner* (Larousse) ce qui peut faire de la marne, amendement calcaire habituel, la *Marlie*, et de Marly un lieu de *Marnières*.

LA MARNIERE DES VEAUX

Ici se tenait sans conteste une *Marnière*, dont on vient d'évoquer la possibilité en un autre champier Marly, Marnière à flanc de coteau d'un des Vaux de la commune, obstinément écrits Veaux au moment de l'établissement des dénominations.

LES MARTINETS

Hameau, en vallée. C'était évidemment le lieu d'une forge de fer, artisanat métallurgique local comme il en fut tant, dès les âges celtiques, avec ses martinets à battre le métal sortant de la coulée des fourneaux, le plus souvent mus par un petit moulin à eau, donc installés au long d'un ruisseau.

LES MENONVILLES

Furent sans doute un établissement, dont ne reste que le nom. Pour un homonyme, Nègre indique le nom d'un fondateur germain *Menoldus*. Peut on relier le nom à celui du *Menon*, Bouc dressé à conduire les troupeaux (Larousse) ? Peut-être, si, par analogie, des accompagnateurs d'animaux, par exemple de commerce, résidaient en ces lieux.

LES MERIZIERS

Hameau. Point n'est besoin de discuter le nom, à la petite nuance près. C'est le lieu des *Merisiers*, ou *Cerisiers sauvages*, abondants dans la région.

LA MONNERIE

Il y a quelques présomptions que ce lieu soit celui d'une ou plusieurs *Mones*, ou hauteurs (Mottes, Tumulus ?) ou encore *Mosnies* ou *Maulnyes*. On ne peut cependant pas exclure une aphérèse d'*Aumoneries*, lieux de charité (Hospice, Lazaret, voire simple Ermitage pratiquant cette vertu). Ce pourrait encore avoir été l'établissement d'un certain *Aymon*.

Si ce n'était plus probablement le siège ancien d'un Moulin à eau, du bas latin *Molinaria*, origine du mot Moulin et du proche *Monnier* ou *Meunier*, homme de *Monnerie*.

LE MOULIN ROUGE

Moulin à vent de bois teinté de rouge par la fantaisie du meunier, ou dit « rouge » parce que du sang y fut versé. Ou *Rougé* du nom possible du possesseur ? Il faudrait d'ailleurs connaître son emplacement exact dans le champnier pour affirmer qu'il était à Vent, puisque le lieu se prêtait assez aux retenues d'eau pour installer des Moulins de ruisseau.

LES ONZE SETIERS

Le terroir est peu riche de désignations par la surface, car inversement bien fourni d'autres raisons d'appellation. Comme souvent, dans cette rareté de cas, la seule superficie suffit à désigner le champtier.

LES PATIS AUX LOUPS

Le terme de Pâtis est un vieux mot synonyme de pâturage, qu'il n'est pas besoin d'expliquer. Des Loups, omniprésents dans nos campagnes et leur toponymie, ont fréquenté ces prairies, venant des grands bois proches, de Villebon et autres. Ils auront fait un massacre de bétail resté dans les mémoires un temps suffisant pour qu'il reste au nom des lieux.

LES PETITS VEAUX

Ces veaux là, qui étaient des *Vaux*, comme déjà dit, ne craignaient évidemment par les loups du Pâtis des Loups.

LE POINT DU JOUR

Hameau, dont il est probable que l'enseigne d'une auberge est à l'origine du nom. Cependant, si l'on remarque qu'il est situé au *Pont* du haut Loir, on ne peut exclure une corruption de ce mot Pont, ou même de l'expression entière *Pont du Gourd* par exemple.

LA POMMERAYE

Champtier qui ne peut qu'avoir été un *Pré-Verger à Pommiers*.

LA POLKA

Ce fut le nom d'une Auberge, au lieu-dit par ailleurs La Vieille Eglise, à voir. En quelque sorte à l'origine d'un vieux néotoponyme ! Bien entendu c'est du nom de la danse qu'il procède.

LE PONT AUX ANES

Lieu bien désigné par son nom, d'un pont étroit ne laissant passer qu'Anes et piétons. Le nom peut faire sourire d'autant que les forts attelages n'y passaient par un *Bac* mais certainement un *Gué*, en côté du pont comme habituellement dans ce cas.

LE PRE ANSON

On se posera la question triple : était-ce le Pré d'un nommé *Anson*, était-ce un *Pré aux Anes* ou un *Pré aux Oies* (*Anser* fut le nom latin de cet oiseau que le contexte local devait favoriser, qu'il soit sauvage ou domestique) ?

LE PRE MOULIN

Pour ce Pré, simple dualité de possibles : est-il à un nommé *Moulin*, de nom très connu, ou bien est-il le *Pré du Moulin* (à eau dans le contexte, les prés étant surtout de parties basses).

LES PRENEURS

Un nom intelligible à lire, plus difficile à comprendre. En matière agricole un *Preneur* est le titulaire d'un *Bail*, à lui fait par le *Bailleur* propriétaire du bien. S'il ne s'agit pas de cette sorte de préhension, de quoi peut-elle bien ressortir ? Un sens de « prenant » est « captivant », qui prend par le sentiment ou l'intérêt, qui pourrait ici indiquer des champs ou prés très désirés par leur qualité. Ce n'est pas très satisfaisant.

Il reste à postuler une déformation de terme au cours des temps, par exemple si ce champier avait été de *Prés Nouveurs*, c'est-à-dire de Noues ou zones sourceuses.

LES REAUX

A comparer avec les Grands Réaux. On les croit plutôt des *Réages* que des *Royaux*. Le nom indiquerait une zone arable, de labour, dans un environnement plutôt herbager, en tous cas bocager, tel qu'il pouvait être au temps de la naissance de la dénomination.

LE RUISSEAU DU CHEMIN DES CORVEES

Indication très claire de la présence d'un ruisseau dans ledit champier, sis sur un chemin, celui du bourg assez proche des *Corvées*, comme actuelle de CORVEES LES-YYs, canton de La Loupe.

LES SAULETTES

Très certainement lieu d'une *Saulaie*, peut être de petits Saules taillés court pour la production d'Osier de vannerie.

SENTE DE JORAN

Champier avec indication d'un passage piétonnier vers Jorand, hameau de la commune voisine d'Orrouer, du canton de Courville.

SENTE DE LA POMMERAYE

Champier portant un passage piétonnier (parfois utilisé par l'âne mais dont les attelages étaient exclus) vers ladite Pommeraie, déjà indiquée. Cette plantation de *Pommiers* était proche du territoire de la commune voisine de Marchéville, où existaient encore récemment des vergers importants, confirmant la vocation locale pour cette production.

LA TROGNE

Champier probablement caractérisé par une *Trogne* importante, c'est-à-dire un arbre très étêté, ordinairement de haie, en fait « tronçonné » réduit à son tronc.

LA VALLEE

Toponyme réduit à une indication de site topographique, suffisamment explicite. Il s'agissait sans doute de la principale des nombreuses vallées (vaux) sillonnant le terroir, celle du Loir, en son plus haut cours, sauf contestation sur la réalité de ce cours, comme on sait qu'il en fut de nombreuses de tous temps.

LA VIEILLE EGLISE

Lieu qui pourrait avoir été le siège d'un ancien Cernay, qui put avoir été détruit, comme il était fréquent de ces villages de maisons de pans de bois et de chaume, par incendie total, et que l'on reconstruisait ailleurs, en un lieu jugé plus propice à l'habitation. Souvent ne restait que l'église, construite en matériaux durs, qui parfois perdurait, parfois était abandonnée pour une nouvelle édification au nouveau bourg.

Ce toponyme donne un peu de consistance aux supputations faites à la Fausazerie, de la possibilité d'un « Faux Cernay ».